

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL  
PROGRAMME 352  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2021

INNOVATION ET  
TRANSFORMATION  
NUMÉRIQUES



PROGRAMME 352  
**Innovation et transformation numériques**

---

# Bilan stratégique du rapport annuel de performances

## Xavier ALBOUY

Directeur de la direction interministérielle du numérique (DINUM) par intérim

Responsable du programme n° 352 : Innovation et transformation numériques

### **Précisions sur le changement de responsable du programme**

Par décret du 12 janvier 2022, Xavier ALBOUY a été nommé directeur interministériel du numérique par intérim

Doté en loi de finances 2021 de 10,6 M€ en AE et en CP (dont 3 M€ de crédits de titre 2), le programme 352 « Innovation et transformation numériques » assure l'impulsion de la transformation numérique de l'État en développant des produits et des services numériques innovants.

Les orientations du programme 352 répondent à la volonté du gouvernement de placer l'inclusion et l'expérience de l'utilisateur au cœur de la conception des services publics numériques. La création de ces services publics repose sur des outils performants et des méthodes de travail agiles et ouvertes.

Le programme 352 soutient les projets portés par des agents publics témoins d'irritants dans la relation que les usagers peuvent avoir avec leur administration ou témoins de méthodes de travail internes de faible efficacité ou dégradant la qualité du travail des agents publics. Le programme 352 finance l'animation de ces dispositifs d'innovation et fournit aux équipes un environnement optimal pour réussir leurs projets (mentorat, ressources partagées, bonnes pratiques, retours d'expérience, temps collectifs, etc.).

Enfin le programme 352 finance le recrutement et l'accompagnement des experts numériques, pour diffuser la culture d'innovation numérique au sein de l'État : entrepreneurs d'intérêt général (EIG), brigade d'intervention numérique.

### **La poursuite du déploiement du fonds FAST**

Le programme beta.gouv.fr de la DINUM a poursuivi le déploiement du fonds d'accélération des startups d'État et de territoires (FAST). Ce fonds a pour objectif d'investir dans des projets apportant des solutions concrètes à des problèmes de politique publique.

Les quatre appels à candidature lancés en 2021 ont permis de sélectionner 14 services numériques et trois incubateurs. Ces 17 lauréats ont bénéficié d'un co-financement total de 3 M€.

### **La fabrication de nouveaux services numériques : un appui méthodologique et technique**

Dans son rôle d'animation d'un réseau d'incubateurs ministériels, la DINUM mobilise des coaches qui accompagnent les agents publics (intrapreneurs) dans la création des services numériques à la manière des entreprises du numérique. Ces dépenses de coaching servent également à accompagner les administrations dans la transformation de leurs pratiques et de leurs organisations.

Enfin, la DINUM finance l'intervention d'experts du numérique pour le développement de nouveaux produits ou services interministériels.

### **La construction et l'accélération de produits numériques prioritaires**

Depuis 2021, la mission BETA de la DINUM construit, accélère et réalise des services numériques interministériels (ex. Tchapp : messagerie instantanée de l'État ; site des métiers du numérique).

### **Le recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique**

L'appel à candidatures de la promotion 5 du programme EIG a permis de sélectionner 38 EIG issus des secteurs publics ou privés, aux expertises diverses dans les métiers de la donnée (*data science* et *data engineering*), du développement, du design et du droit. L'ouverture du programme à cette dernière expertise a été une réussite, avec le recrutement de trois juristes du numérique.

Par ailleurs, dix talents du numérique ont rejoint la « brigade d'intervention numérique ». Ce nouveau dispositif internalise l'expertise « produit » au sein de l'équipe interministérielle de beta.gouv, pour conseiller, étudier et accompagner les commandes ministérielles, afin de concevoir des services numériques selon l'approche *startup* d'État.

Les indicateurs du volet performance évoluent positivement vers les cibles fixées lors de l'élaboration du projet annuel de performances :

- 115 problèmes investigués ;
- 50 produits lancés ;
- 11 produits abandonnés ;
- 5 produits devenus des services publics à impact national majeur en 2021 ;
- 60 entrepreneurs d'intérêt général sélectionnés dans l'année ;
- 24 entrepreneurs d'intérêt général recrutés dans l'administration à la suite de leur défi ;
- 180 intrapreneurs formés à la méthode startup d'État.

Le numérique est devenu le premier canal d'accès au service public : il s'agit d'un enjeu politique majeur. Ainsi, la loi de finances pour 2022 permet de poursuivre la dynamique initiée depuis 2019 en faveur de l'innovation et de la transformation numériques, en ouvrant une enveloppe de 10,6 M€ en autorisations d'engagement et 12,1 M€ en crédits de paiement (dont 3 M€ de crédits de rémunération pour le recrutement des profils rares innovants dédiés au numérique).

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

---

### **OBJECTIF 1 : Favoriser l'émergence de produits numériques utiles aux usagers et aux agents**

INDICATEUR 1.1 : Nombre de problèmes investigués

INDICATEUR 1.2 : Nombre de produits lancés par an

INDICATEUR 1.3 : Nombre de produits abandonnés par an

INDICATEUR 1.4 : Nombre de produits devenus des services public à impact national majeur au cours de l'année

### **OBJECTIF 2 : Développer des méthodes de recrutement innovantes pour résoudre des défis publics**

INDICATEUR 2.1 : Nombre d'entrepreneurs d'intérêt général sélectionnés dans l'année

INDICATEUR 2.2 : Nombre d'entrepreneurs d'intérêt général recrutés dans l'administration à la suite de leur défi

INDICATEUR 2.3 : Nombre d'intrapreneurs formés à la méthode Startup d'État

## Objectifs et indicateurs de performance

**OBJECTIF****1 – Favoriser l'émergence de produits numériques utiles aux usagers et aux agents****INDICATEUR****1.1 – Nombre de problèmes investigués**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Nombre de problèmes investigués	Nb	47	50	140	122	115	200

**Commentaires techniques**Source des données : Tableau de suivi de l'incubateur des services numériques de la DINUMMode de calcul : Nombre cumulé des problèmes investigués entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année N**INDICATEUR****1.2 – Nombre de produits lancés par an**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Nombre de produits lancés par an	Nb	32	26	40	49	50	50

**Commentaires techniques**Source des données : Tableau de suivi de l'incubateur des services numériques de la DINUM: <https://beta.gouv.fr/stats>Mode de calcul : Nombre cumulé des produits lancés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année N. Un "produit lancé" est compté lorsqu'une phase d'investigation aboutit sur un passage en phase de construction du produit, selon le fonctionnement décrit à <https://beta.gouv.fr/approche/>**INDICATEUR****1.3 – Nombre de produits abandonnés par an**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Nombre de produits abandonnés par an	Nb	8	8	13	13	11	21

**Commentaires techniques**Source des données : Tableau de suivi de l'incubateur des services numériques de la DINUMMode de calcul : Nombre cumulé des produits abandonnés entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année N

**Innovation et transformation numériques**

Programme n° 352 | Objectifs et indicateurs de performance

**INDICATEUR****1.4 – Nombre de produits devenus des services public à impact national majeur au cours de l'année**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Nombre de produits devenus des services public à impact national majeur au cours de l'année	Nb	1	2	3	5	5	5

**Commentaires techniques**Source des données : Tableau de suivi de l'incubateur des services numériques de la DINUMMode de calcul : Produit sorti du programme beta.gouv.fr, touchant une part significative de leurs utilisateurs potentiels (des centaines de milliers voire des millions de Français) et opéré par leur administration par une équipe produit pérennisée**ANALYSE DES RÉSULTATS**Indicateur 1.1 Nombre de problèmes investigués

La phase d'investigation du programme beta.gouv.fr permet de valider la pertinence du lancement d'un service numérique. Elle a été déployée à l'ensemble des incubateurs partenaires du réseau beta.gouv.fr en 2021.

Les problèmes investigués sont comptabilisés à la fin de la phase d'investigation et non au lancement : les investigations lancées en fin d'année 2020 se sont achevées en 2021 et sont donc comptabilisées dans les problèmes investigués en 2021.

La phase d'investigation apporte satisfaction à la DINUM et aux administrations partenaires, car elle permet de valider non seulement la pertinence d'un investissement dans une solution numérique à part entière, mais également l'adhésion de l'administration partenaire aux conditions de lancement d'une startup d'État, dont les critères ont été réunis dans une grille d'évaluation : [https://beta.gouv.fr/content/docs/grille\\_lancement.pdf](https://beta.gouv.fr/content/docs/grille_lancement.pdf). Chaque investigation fait l'objet d'une fiche sur le site beta.gouv.fr.

En 2021, le nombre de problèmes investigués n'a pas atteint l'objectif fixé, mais a considérablement augmenté par rapport à 2021. La dynamique des investigations est en place dans la plupart des ministères dotés d'un incubateur de startups d'État. Par exemple, le ministère de la transition écologique a lancé 6 investigations dans le cadre de la 4ème édition de l'appel à intrapreneurs de la Fabrique numérique du ministère : Apilos, Sparte, Wikicarbonate, Envergo, JadenGwadeloup, Rail'Up. L'Agence nationale de la cohésion des territoires, à travers son incubateur des territoires, a lancé, dans le cadre de la relance, un programme national d'investigations, soit 50 investigations au plus près des territoires en 2021.

Indicateur 1.2 Nombre de produits lancés par an

**La phase de lancement de la startup d'État** débute lorsque la phase d'investigation confirme le besoin d'une solution numérique pour résoudre un problème ciblé.

Au total en 2021, 50 startups d'État ont été lancées après investigations, dont :

- Santé Psy étudiants : l'accompagnement psychologique pour les étudiants (ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) ;
- Ma cantine : l'accompagnement des acteurs de la restauration collective, afin de proposer une alimentation de qualité, saine et durable (direction générale de l'alimentation) ;
- Collectif objet : Préservation du patrimoine mobilier (ministère de la culture) ;
- Matcha : Susciter les recrutements en apprentissage (mission interministérielle pour l'apprentissage).

Parallèlement, 3 incubateurs ministériels ont été créés, permettant ainsi d'accroître les structures publiques où l'approche startup d'Etat est pratiquée :

- l'atelier numérique au ministère des affaires étrangères,
- la fabrique numérique au sein de la direction générale des finances publiques,
- la fabrique des géocommuns à l'institut national de l'information géographique et forestière.

#### Indicateur 1.3 Nombre de produits abandonnés

Le programme beta.gouv.fr s'efforce de limiter les risques d'investissement dans des solutions numériques à faible impact, en affichant un nombre de produits abandonnés en 2021 en hausse par rapport à 2020 et ce, dans une logique d'amélioration globale de la qualité des produits du portefeuille accompagné. C'est pourquoi la capacité du programme à repérer, puis à arrêter des produits à faible impact, constitue un indicateur de performance du programme 352. Le droit à l'échec est une des caractéristiques de l'approche beta.gouv, puisque sans lui, les marges de manœuvre pour expérimenter et innover seraient insuffisantes.

L'abandon d'un projet de service numérique est une décision difficile à prendre. Elle est rendue possible par l'organisation régulière de comités d'investissement avec les administrations partenaires, où sont présentées les mesures d'impact de chaque service numérique, et où la décision de l'arrêt ou de la poursuite est clairement posée, à chaque fois. Elle témoigne d'une réelle maturité dans la conduite des projets, en s'interdisant de prolonger mécaniquement les dépenses d'une période à l'autre, sans se poser la question de l'impact et du retour sur investissement.

Le nombre de produits abandonnés compte :

- Les produits commandés par l'administration qui n'ont pas été lancés suite à la phase d'investigation,
- Les produits déjà lancés, arrêtés ou transférés en dehors de l'État, suite à un comité d'investissement où l'administration porteuse a décidé de ne pas poursuivre les travaux.

Liste des produits abandonnés en 2021 :

- Certaines commandes ministérielles ont été abandonnées après la phase d'investigation. En effet, la phase d'investigation a démontré que le développement d'une nouvelle solution numérique n'était pas nécessaire, soit parce qu'elle ne résoudrait pas le problème visé, soit parce qu'un service numérique qui répond au problème existe déjà :
  - Atlas des Paysages (ministère de la transition écologique) : systématiser la prise en compte des paysages dans les projets d'aménagement du territoire ;
  - RDVConsulat (ministère de l'Europe et des affaires étrangères) : réduire les difficultés liées aux prises de rendez-vous dans les consulats ;
  - Rail'Up (ministère chargé des transports) : simplifier les demandes de licences d'entreprise ferroviaire
  - Dumas (ministère de l'Europe et des affaires étrangères) : résoudre les problèmes rencontrés par le réseau culturel français à l'étranger ;
  - Culture Amateur (ministère de la culture) : développer les pratiques culturelles des amateurs ;
  - Non recours au service public de l'emploi et de l'insertion (ministère du travail) : faciliter l'accès des personnes dites 'invisibles' aux dispositifs d'accompagnement vers l'emploi ;
  - La bonne place (Pôle emploi) : mettre en relation demandeurs d'emploi et entreprises de façon pérenne ;
  - Plateforme d'innovation urbaine (ministère de la transition écologique) : favoriser la mise en place de solutions d'innovation urbaine ;
  - Hydrogène (ministère de la transition écologique) : accélérer la création de la filière française de production d'hydrogène décarboné.
- Certains produits déjà lancés ont été arrêtés suite à un comité d'investissement où les résultats des expérimentations n'étaient pas assez concluants pour justifier une poursuite du service (manque d'impact, pas d'utilisateurs, etc) :



- La plateforme Talents numériques (DINUM) qui avait pour objectif de créer une communauté de partage, valoriser les expertises des agents du numérique et faciliter leur mise en relation, a été arrêtée en 2021 ;
- La plateforme Peps (ministère de l'Agriculture et de l'alimentation) : la plateforme de partage d'expérience entre agriculteurs lancée en 2019 avec le ministère de l'agriculture a été transférée à une association, partant du constat que les mesures d'impact de la plateforme ne justifiaient pas la poursuite d'un portage État.

Conséquence des appels à candidatures lancés en 2020, l'impact de la croissance du réseau d'incubateurs est ressenti en 2021, permettant ainsi d'afficher à 16, le nombre d'incubateurs partenaires.

#### Indicateur 1.4 Nombre de produits devenus des services public à impact national majeur au cours de l'année

L'objectif du programme beta.gouv.fr est de construire le maximum de services publics numériques qui impactent positivement la vie des Français et qui rejoignent la catégorie des "services publics à impact national majeur". Afin d'en multiplier le nombre, un programme d'accélération "Gamma" a été lancé en septembre 2020, permettant ainsi d'augmenter le nombre de services entrant dans cette catégorie en 2021. Constituée d'experts de l'acquisition, de la croissance et des pratiques de Business Development, l'équipe Gamma apporte son expertise et son soutien à plusieurs services à haut potentiel.

Un "service à impact national" se caractérise par les 3 critères suivants :

- 1- Le service a prouvé son utilité et a été déployé à l'ensemble du territoire national ;
- 2- Le service a atteint un seuil d'impact significatif. Il doit pouvoir justifier, par exemple sur une page rendant compte de ses statistiques, d'un impact significatif sur la vie de centaines de milliers voire de millions de Français ;
- 3- Le service continue à suivre les standards d'un service numérique de qualité. Les recommandations de l'observatoire pour des services numériques de qualité sont respectées ; une équipe continue de répondre aux utilisateurs ; le produit évolue régulièrement, avec des objectifs d'amélioration continue et de croissance de l'impact ; le maximum de ressources produites est partagé (code source ouvert, données ouvertes, APIs, etc) ; les statistiques d'impact sont disponibles en ligne et restent suivies par l'équipe.

Cinq produits ont atteint ces critères en 2021 :

#### **- La bonne alternance**

Permet de rechercher simultanément une formation en apprentissage et une entreprise recrutant des alternants

Impact : 40 000 candidatures en ligne envoyées à des entreprises, avec un taux de réponses employeurs d'environ 7%, parmi lesquelles 12% sont des propositions d'entretien / 4 000 rendez-vous pris auprès de centres de formation ;

#### **- les emplois de l'inclusion**

Facilite l'embauche des personnes éloignées de l'emploi par des employeurs solidaires

Impact : Activité mensuelle : En moyenne, 40 000 orientations de personnes éloignées de l'emploi (candidatures) / 12 000 embauches chez des employeurs solidaires.

#### **- transport.data.gouv.fr**

Facilite les déplacements des usagers en leur permettant de déterminer simplement la meilleure option de mobilité lors d'un trajet : bus, tram, ferry, métro, vélo, voiture

Impact : Les données sont réutilisées par des calculateurs d'itinéraire grand public, au bénéfice des voyageurs partout en France.

#### **- Pass Culture**

Application web et mobile téléchargeable gratuitement, qui révèle et relaie les possibilités culturelles et artistiques accessibles à proximité

Impact : 817 400 utilisateurs bénéficiaires / 5 630 000 réservations.

#### **- SignalConso**

SignalConso accompagne le consommateur et permet de fluidifier les relations entre particuliers et entreprises, en rappelant les droits des consommateurs

Impact : 140 000 signalement déposés / 72% des signalements lus par les entreprises / 33 000 promesses d'action faites par des entreprises.

## OBJECTIF

### 2 – Développer des méthodes de recrutement innovantes pour résoudre des défis publics

## INDICATEUR

### 2.1 – Nombre d'entrepreneurs d'intérêt général sélectionnés dans l'année

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Nombre d'entrepreneurs d'intérêt général sélectionnés dans l'année	Nb	53	56	60	Sans objet	48	60

#### Commentaires techniques

Source des données : Tableau de suivi de l'équipe de pilotage du programme EIG à la DINUM

Mode de calcul : Comptage manuel effectué chaque année suite à l'appel à candidatures (EIG).

## INDICATEUR

### 2.2 – Nombre d'entrepreneurs d'intérêt général recrutés dans l'administration à la suite de leur défi

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Nombre d'entrepreneurs d'intérêt général recrutés dans l'administration à la suite de leur défi	Nb	14	14	16	Sans objet	28	18

#### Commentaires techniques

Source des données : tableau de suivi des équipes de pilotage du programme à Étalab (service de la DINUM)

Mode de calcul : Comptage manuel réalisé auprès de tous les EIG à la fin de la promotion (à N+1).

## INDICATEUR

### 2.3 – Nombre d'intrapreneurs formés à la méthode Startup d'État

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Nombre d'intrapreneurs formés à la méthode Startup d'État	Nb	81	105	140	140	180	170

**Commentaires techniques**

Source des données : <https://beta.gouv.fr/stat>

Mode de calcul : Nombre cumulé d'agents publics ayant été formés à la méthode Startups d'État

**ANALYSE DES RÉSULTATS****Indicateur 2.1 Nombre d'entrepreneurs d'intérêt général sélectionnés dans l'année**

Chaque année, un appel à candidatures est ouvert à destination des talents du numérique pour accélérer la transformation numérique de l'Etat.

La sélection a lieu en deux temps :

- une première présélection est réalisée par l'administration ;
- un jury composé d'agents publics, d'experts, de membres de la société civile est ensuite organisé. Une fois sélectionnés, les lauréats intègrent leur administration d'accueil en tant qu'agent contractuel, en signant un contrat de 10 mois.

Le nombre de talents du numérique – ou EIG – sélectionnés reflète l'attractivité du programme auprès de l'administration (40 administrations sur 83 ont participé au programme plus d'une fois), mais aussi auprès des profils du numérique (plus de 470 candidats au programme au printemps 2021).

En 2021, l'appel à candidatures de la promotion 5 du programme EIG a permis de sélectionner 38 EIG issus des secteurs publics ou privé, aux expertises diverses dans les métiers de la donnée (data science et data engineering), du développement, du design et du droit. L'ouverture du programme à cette dernière expertise a été une réussite, avec le recrutement de 3 juristes du numérique.

Les 38 EIG de la promotion 5 du programme ont intégré l'administration pour 10 mois en tant que contractuels, pour concevoir et déployer des outils numériques avec des agents publics. 15 défis sont actuellement relevés, autour de 6 thématiques de politiques publiques :

**Transition écologique**

- BatID (Agence de la transition écologique) : créer un identifiant unique bâtiment afin de faciliter le suivi des politiques de rénovation énergétique
- Green Data for Health (ministère de la transition écologique, CGDD) : Créer un espace commun des données environnementales pour la santé, pour permettre, pour la recherche et l'expertise, de mobiliser les bases de données environnementales et les croiser avec des données de santé.
- Mes services Greentech (ministère de la transition écologique, CGDD) : Développer un portail de services (veille et diagnostic) et données ouvertes à destination des start-up et incubateurs Greentech
- Prev-AC-Tion (ministère de la mer) : Permettre l'évaluation des politiques publiques en matière de santé et sécurité au travail maritime

**Régalien**

- Basegun (ministère de l'intérieur) : Proposer aux forces de l'ordre un outil simple pour classer et identifier toute arme sur le terrain en un temps record
- CyberImpact (Gendarmerie nationale) : Développer un outil permettant de visualiser les indicateurs clés du domaine cyber
- Décors (ministère de l'intérieur) : Développer une solution innovante de gestion des distinctions honorifiques
- TRISTAN (ministère de la justice) : Proposer un outil d'aide à la préparation des audiences permettant aux magistrats d'appréhender rapidement les éléments clés d'une affaire

**Economie et entrepreneuriat**

- Fabrique du numérique (direction générale des finances publiques) : Aider à la mise en place de l'incubateur numérique de la DGFIP
- Urssafassur (URSSAF) : Développer un service en ligne de l'Urssaf permettant aux particuliers de sécuriser la relation avec leurs prestataires de travaux

#### Education

- DaSES (ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports) : Concevoir une plateforme de partage des données d'éducation pour développer des accompagnements pertinents pour les élèves et les étudiants

#### Santé et social

- DataRH (agence régionale de santé d'Auvergne- Rhône-Alpes) : Développer une structure de référentiel de données pour faciliter la gestion des contacts des partenaires de l'Agence et l'exploitation des données sociales
- E-PSHAD (caisse nationale d'assurance maladie et Établissement public national Antoine Koenigswarter) : Développer une plateforme numérique d'accompagnement professionnel à distance pour des personnes en situation de handicap accompagnées par les établissements et services médicosociaux de réadaptation professionnelle
- GDR Santé (Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé) : Développer un outil d'aide à la décision permettant d'identifier les risques associés à chaque nouvelle demande de mise sur le marché des médicaments
- SMASH (Ministère des Solidarités et de la Santé DREES) : Concevoir une simulation de la masse salariale des hôpitaux, pour établir des projections de dépenses en personnel

Par ailleurs, en 2021, une dizaine de talents du numérique ont rejoint la "brigade d'intervention numérique" pendant 6 mois. Ce nouveau programme internalise l'expertise produit au sein de l'équipe interministérielle de beta.gouv pour : conseiller, étudier et accompagner les commandes ministérielles pour concevoir des services numériques selon l'approche beta.gouv ; initier et/ou soutenir la création de communs numériques interministériels. Pendant la crise sanitaire, de nombreux produits ont été accompagnés par ce dispositif comme Santé Psy Etudiant, JeVeuxAider.gouv.fr ou encore Aides-Jeunes. Des communs interministériels ont aussi été construits tels que [webinaire.numerique.gouv.fr](https://webinaire.numerique.gouv.fr) ou [Audioconf](https://audioconf.gouv.fr).

#### Indicateur 2.2 Nombre d'entrepreneurs d'intérêt général recrutés dans l'administration à la suite de leur défi

L'une des ambitions du programme Entrepreneurs d'Intérêt Général est de susciter, pour des profils externes à l'administration et experts du numérique, des parcours au sein du service public.

Cet indicateur reflète donc la capacité de l'État à améliorer sa marque employeur pour des profils numériques, offrir un environnement propice à l'innovation, s'engager dans des projets à fort impact. Il peut également être lu comme un marqueur du taux de transformation de certains projets accompagnés par le programme : ainsi, certains entrepreneurs d'intérêt général ont été recrutés à la suite de leur défi afin de faire grandir le projet.

La limite de cet indicateur est qu'il ne reflète pas les autres modalités de travail avec l'administration. Par exemple, certains entrepreneurs d'intérêt général travaillent ensuite comme entrepreneurs indépendants sur des projets de l'administration. Par ailleurs, cet indicateur comptabilise tous les recrutements, quelle que soit la durée du contrat.

Au cours de l'année 2021, l'appel à candidatures pour la prolongation du co-financement des défis de la promotion 4 du programme EIG a bénéficié à 15 personnes, dont les contrats ont été prolongés d'au moins 6 mois. Par ailleurs, 9 EIG de cette même promotion ont été recrutés par l'administration à la suite de leur défi, sans recours au dispositif de prolongation du co-financement. Les chiffres de pérennisation des EIG en 2021 surpassent largement les objectifs fixés, ce qui révèle l'efficacité du programme pour attirer et retenir des talents du numérique dans l'administration.

#### Indicateur 2.3 Nombre d'intrapreneurs formés à la méthode startup d'Etat

**Innovation et transformation numériques**

Programme n° 352 | Objectifs et indicateurs de performance

Cet indicateur représente le nombre d'agents publics sélectionnés lors d'appels à projets et de recrutement dans des équipes déjà formées. Ces agents publics au profil "d'intrapreneurs" sont issus des administrations partenaires et rejoignent une équipe pour monter en compétence sur la réalisation de produits informatiques ou simplement pour partager leurs compétences métiers ou techniques.

180 agents publics ont rejoint la communauté [beta.gouv.fr](https://beta.gouv.fr) en 2021, et chacun est passé par une procédure d'embarquement destinée à les former à l'approche startup d'Etat et à la culture numérique. Cette approche a été documentée dans [doc.incubateur.net](https://doc.incubateur.net).

Par ailleurs, 20 intrapreneurs ont reçu en 2021 une certification permettant de reconnaître leurs nouvelles compétences.

## Présentation des crédits

### 2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

#### 2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État		7 300 000 11 981 517	785 000	7 300 000 12 766 517	11 300 000
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique	3 000 000	300 000 263 706		3 300 000 263 706	3 300 000
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>3 000 000</b>	<b>7 600 000</b>	<b>0</b>	<b>10 600 000</b>	<b>14 600 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		+5 681 580 (hors titre 2)		+5 681 580	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-2 959 659	+2 228 578 (hors titre 2)		-731 081	
Total des AE ouvertes	40 341	15 510 158 (hors titre 2)		15 550 499	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>0</b>	<b>12 245 223</b>	<b>785 000</b>	<b>13 030 223</b>	

#### 2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État		7 300 000 13 754 808	700 000	7 300 000 14 454 808	11 300 000
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique	3 000 000	300 000 263 706		3 300 000 263 706	3 300 000
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>3 000 000</b>	<b>7 600 000</b>	<b>0</b>	<b>10 600 000</b>	<b>14 600 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		+5 681 580 (hors titre 2)		+5 681 580	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-2 959 659	+4 923 454 (hors titre 2)		+1 963 795	
Total des CP ouverts	40 341	18 205 034 (hors titre 2)		18 245 375	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>0</b>	<b>14 018 515</b>	<b>700 000</b>	<b>14 718 515</b>	

## Innovation et transformation numériques

Programme n° 352 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

## 2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2	Titre 3	Total	Total
	Dépenses de personnel	Dépenses de fonctionnement	hors FdC et AdP prévus en LFI	y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020			
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État	1 500 000 55 248	7 700 000 9 594 947	9 200 000	13 200 000 9 650 196
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique			0	0 0
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>1 500 000</b>	<b>7 700 000</b>	<b>9 200 000</b>	<b>13 200 000</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>55 248</b>	<b>9 594 947</b>		<b>9 650 196</b>

## 2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2	Titre 3	Total	Total
	Dépenses de personnel	Dépenses de fonctionnement	hors FdC et AdP prévus en LFI	y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020			
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État	1 500 000 55 248	9 700 000 6 163 506	11 200 000	15 200 000 6 218 754
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique			0	0 0
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>1 500 000</b>	<b>9 700 000</b>	<b>11 200 000</b>	<b>15 200 000</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>55 248</b>	<b>6 163 506</b>		<b>6 218 754</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
Titre 2 – Dépenses de personnel	55 248	3 000 000	0	55 248	3 000 000	0
Rémunérations d'activité	39 926	3 000 000	0	39 926	3 000 000	0
Cotisations et contributions sociales	15 047	0	0	15 047	0	0
Prestations sociales et allocations diverses	276	0	0	276	0	0
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	9 594 947	7 600 000	12 245 223	6 163 506	7 600 000	14 018 515
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	9 594 947	7 600 000	12 245 223	6 163 506	7 600 000	14 018 515
Titre 6 – Dépenses d'intervention	0	0	785 000	0	0	700 000
Transferts aux autres collectivités	0	0	785 000	0	0	700 000
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>10 600 000</b>			<b>10 600 000</b>	
Ouvertures et annulations* en titre 2		-2 959 659			-2 959 659	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+7 910 158			+10 605 034	

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
<b>Total*</b>	<b>9 650 196</b>	<b>15 550 499</b>	<b>13 030 223</b>	<b>6 218 754</b>	<b>18 245 375</b>	<b>14 718 515</b>

\* y.c. FdC et AdP

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2020	Prévues en LFI pour 2021	Ouvertes en 2021	Ouverts en 2020	Prévus en LFI pour 2021	Ouverts en 2021
Dépenses de personnel						
Autres natures de dépenses	3 828 138	4 000 000	5 681 580	3 828 138	4 000 000	5 681 580
<b>Total</b>	<b>3 828 138</b>	<b>4 000 000</b>	<b>5 681 580</b>	<b>3 828 138</b>	<b>4 000 000</b>	<b>5 681 580</b>

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FDC

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2021		50 000		50 000				
03/2021		2 208 580		2 208 580				
04/2021		2 480 000		2 480 000				
06/2021		300 000		300 000				
07/2021		513 000		513 000				
09/2021		20 000		20 000				
12/2021		110 000		110 000				
<b>Total</b>		<b>5 681 580</b>		<b>5 681 580</b>				

## ARRÊTÉS DE REPORT DE FDC

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
29/01/2021		532 578		3 001 416				
<b>Total</b>		<b>532 578</b>		<b>3 001 416</b>				



## Innovation et transformation numériques

Programme n° 352 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

## ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
17/02/2021				3 226 038				
<b>Total</b>				<b>3 226 038</b>				

## DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/06/2021		3 000 000			900 000		900 000	
19/11/2021					1 440 183		1 440 183	
<b>Total</b>		<b>3 000 000</b>			<b>2 340 183</b>		<b>2 340 183</b>	

## LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
19/07/2021						119 776		119 776
01/12/2021					619 476	1 184 224	619 476	1 184 224
<b>Total</b>					<b>619 476</b>	<b>1 304 000</b>	<b>619 476</b>	<b>1 304 000</b>

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

Total général	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
		<b>9 214 158</b>		<b>11 909 034</b>	<b>2 959 659</b>	<b>1 304 000</b>	<b>2 959 659</b>	<b>1 304 000</b>

## Justification au premier euro

### Éléments transversaux au programme

#### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État		7 300 000 12 766 517	11 300 000 12 766 517		7 300 000 14 454 808	11 300 000 14 454 808
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique	3 000 000	300 000 263 706	3 300 000 263 706	3 000 000	300 000 263 706	3 300 000 263 706
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>3 000 000</b>	<b>7 600 000</b>	<b>10 600 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>7 600 000</b>	<b>10 600 000</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	-2 959 659	+7 910 158	+4 950 499	-2 959 659	+10 605 034	+7 645 375
Total des crédits ouverts	40 341	15 510 158	15 550 499	40 341	18 205 034	18 245 375
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>0</b>	<b>13 030 223</b>	<b>13 030 223</b>	<b>0</b>	<b>14 718 515</b>	<b>14 718 515</b>
Crédits ouverts - crédits consommés	+40 341	+2 479 935	+2 520 276	+40 341	+3 486 519	+3 526 860

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

#### PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	3 000 000	7 600 000	10 600 000	3 000 000	7 600 000	10 600 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>3 000 000</b>	<b>7 600 000</b>	<b>10 600 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>7 600 000</b>	<b>10 600 000</b>

Aucun amendement n'a modifié le projet de loi de finances pour 2021. Ainsi, au titre de la gestion 2021 :

- sur le T2 : 3 M€ en AE et CP ont été ouverts ;
- sur le HT2 : 7,6 M€ ont été ouverts en AE et en CP.

#### MODIFICATIONS DE MAQUETTE

Depuis la loi de finances initiale pour 2020, le financement en titre 2 du programme d'entrepreneurs d'intérêt général (EIG) est intégré au programme 352.

Afin d'assurer la traçabilité des dépenses des profils rares dédiés à l'innovation numérique, la maquette du programme 352 s'est enrichie en 2021 d'une nouvelle action (352-02) intitulée « Soutien au recrutement des profils rares ». Cette action regroupe les crédits de titre 2 du programme 352 et des crédits de fonctionnement.

## JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Les ressources du programme 352 fixées en LFI 2021 ont été modifiées en cours de gestion 2021 à la suite des ouvertures et annulations de crédits, opérées par voie réglementaire ou législative, énumérées ci-dessous :

### TITRE 2

#### **Transferts sortants :**

- décret n° 2021-831 du 28 juin 2021 : transfert de 0,9 M€ en AE et CP à destination du programme 129, dédiés au financement de la brigade d'intervention numérique ;
- décret n° 2021-1509 du 19 novembre 2021 : transfert de 1,4 M€ en AE et CP dont :
  - 0,9 M€ de contribution aux ministères pour le co-financement de la rémunération des entrepreneurs d'intérêt général ;
  - 0,5 M€ à destination du programme 129 pour financer, à partir des emplois de la DINUM sur le programme, trois EIG « LINK » chargés de l'animation du dispositif EIG ainsi que la brigade d'intervention numérique.

#### **Annulation par voie législative**

Une annulation de crédits est intervenue à hauteur de 0,7 M€ AE et CP dans le cadre de la loi n° 2021-1620 du 10 décembre 2021 de finances rectificative pour 2021.

### HORS TITRE 2

#### **Reports 2020 sur 2021**

Le montant des reports de crédits résulte de l'application des articles 15-I et 15-III de la LOLF (arrêtés du 29 janvier et du 17 février 2021) soit :

- 0,5 M€ en AE et 3 M€ en CP au titre des reports de crédits de fonds de concours ;
- 3,2 M€ en CP au titre des reports des crédits généraux de 2020 sur 2021.

#### **Transfert entrant**

Décret n°2021-831 du 28 juin 2021 : transfert d'un montant de 3 M€ en AE en provenance du programme 129 « Coordination du travail gouvernemental » de la mission « Direction de l'action du Gouvernement » destiné au remboursement de l'avance faite pour le financement d'ordinateurs sur le stock stratégique de l'État.

#### **Annulation par voie législative**

- la loi n° 2021-953 du 19 juillet 2021 de finances rectificative pour 2021 a eu comme conséquence une annulation partielle de la réserve de précaution à hauteur de 0,12 M€ AE et CP portant ainsi la réserve à 0,18 M€ ;
- le décret n° 2021-1620 du 10 décembre 2021 du 1<sup>er</sup> décembre 2021 de finances rectificative pour 2021 a annulé 1,2 M€ en AE et CP. Cette annulation résulte de la prévision de consommation de fin d'exercice.

**Rattachements de fonds de concours**

Le montant des rattachements de crédits par voie de fonds de concours s'élève à 5,7 M€ en AE/CP.

**ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS**

Le montant prévisionnel de rattachements de fonds de concours indiqué dans le projet annuel de performances 2021 était de 4 M€ en AE et CP hors titre 2.

Le montant total des rattachements de crédits par voie de fonds de concours en cours de gestion 2021 s'est élevé à 5,7 M€ en AE et CP hors titre 2. Ce montant correspond au fonds de concours 1-2-00548 « Participations diverses au financement de services publics innovants ». Le dépassement de la prévision de rattachements sur le fonds de concours s'explique par des rattachements de crédits importants depuis l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT).

**RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ**

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	15 000	304 000	319 000	15 000	304 000	319 000
Surgels	0	0	0	0	0	0
Dégels	0	0	0	0	0	0
<b>Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)</b>	<b>15 000</b>	<b>304 000</b>	<b>319 000</b>	<b>15 000</b>	<b>304 000</b>	<b>319 000</b>

Les dotations du programme 352 pour l'année 2021 ont fait l'objet de mises en réserve dans les conditions fixées par la loi de finances (0,5 % pour la dotation de titre 2 et 4% pour la dotation hors titre 2).

La réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion était de :

- 15 000 € AE et CP sur le titre 2 ;
- 184 224 € AE et CP hors titre 2, après annulation partielle de la réserve par la loi n° 2021-953 du 19 juillet 2021 de finances rectificative pour 2021 .

**Innovation et transformation numériques**

Programme n° 352 | Justification au premier euro

***Dépenses pluriannuelles***

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2021	CP 2021
AE ouvertes en 2021 * (E1) <b>15 510 158</b>	CP ouverts en 2021 * (P1) <b>18 205 034</b>
AE engagées en 2021 (E2) <b>13 030 223</b>	CP consommés en 2021 (P2) <b>14 718 515</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2021 (E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) <b>5 013 288</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2021 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>2 479 935</b>	dont CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) <b>9 705 227</b>

### RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 brut (R1) <b>5 634 617</b>				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020 (R2) <b>0</b>				
<b>Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>5 634 617</b>	–	CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) <b>5 013 288</b>	=	Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R4 = R3 - P3) <b>621 330</b>
AE engagées en 2021 (E2) <b>13 030 223</b>	–	CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) <b>9 705 227</b>	=	Engagements 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R5 = E2 - P4) <b>3 324 996</b>
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021</b> (R6 = R4 + R5) <b>3 946 326</b>
				Estimation des CP 2022 sur engagements non couverts au 31/12/2021 (P5) <b>3 946 326</b>
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2022 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2021 (P6 = R6 - P5) <b>0</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2021 + reports 2020 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Le montant des engagements relevés dans Chorus pour la gestion 2021 est de 13 M€ (cellule E2) dont :

**Innovation et transformation numériques**

Programme n° 352 | Justification au premier euro

- 7 M€ au titre des crédits N/A ;
- 6 M€ au titre des crédits de fonds de concours.

Au cours de l'exercice 2021, des paiements ont été réalisés à hauteur de 14,7 M€ (Cellule P2). Sur ce montant :

- 5 M€ ont permis de solder les engagements de l'année 2020 (cellule P3) ;
- 9,7 M€ ont été dédiés au paiement des engagements de l'année 2021 (cellule P4).

Au 31 décembre 2021, le montant des engagements non couverts par des paiements s'élève à 3,9 M€ dont :

- 1,1 M€ au titre du fonds pour l'accélération des startups d'Etat,
- 1 M€ au titre de l'animation et soutien au réseau Béta.gouv.fr
- 0,5 M€ au titre de l'accélération de produits numériques prioritaires,
- 1,3 M€ au titre des partenariats public-public.

## Justification par action

### ACTION

#### 01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État		11 300 000	<b>11 300 000</b>		11 300 000	<b>11 300 000</b>
		12 766 517	<b>12 766 517</b>		14 454 808	<b>14 454 808</b>

Pour mener à bien sa mission d'innovation et de transformation numérique, le programme 352 exécute des crédits :

- de fonctionnement, dédiés au financement des startups d'État ;
- d'animation et de soutien au réseau BETA (communauté des incubateurs ministériels et start-up d'État);
- de pilotage et d'évaluation de politiques publiques par la donnée.

Les moyens de l'action 01 sont constitués de crédits de fonctionnement et de crédits d'intervention.

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	11 300 000	11 981 517	11 300 000	13 754 808
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	11 300 000	11 981 517	11 300 000	13 754 808
Titre 6 : Dépenses d'intervention		785 000		700 000
Transferts aux autres collectivités		785 000		700 000
<b>Total</b>	<b>11 300 000</b>	<b>12 766 517</b>	<b>11 300 000</b>	<b>14 454 808</b>

La répartition de l'exécution entre titre 3 et titre 6 a modifié la répartition présentée dans le PAP, retracée comme suit :

	Prévision PAP		Consommation		Ecart Conso/Prévision	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>Total Titre 3 - Action 1</b>	<b>11 300 000</b>	<b>11 300 000</b>	<b>11 981 517</b>	<b>13 754 808</b>	<b>681 517</b>	<b>2 454 808</b>
<i>Fonctionnement HFDC</i>	<i>7 300 000</i>	<i>7 300 000</i>	<i>5 960 322</i>	<i>6 504 787</i>	<i>- 1 339 678</i>	<i>- 795 213</i>
<i>Crédits FDC</i>	<i>4 000 000</i>	<i>4 000 000</i>	<i>6 021 195</i>	<i>7 250 020</i>	<i>2 021 195</i>	<i>3 250 020</i>
<b>Titre 6 : Dépenses d'intervention</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>785 000</b>	<b>700 000</b>	<b>785 000</b>	<b>700 000</b>
Total	<b>11 300 000</b>	<b>11 300 000</b>	<b>12 766 517</b>	<b>14 454 808</b>	<b>1 466 517</b>	<b>3 154 808</b>



## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

**Prévision LFI : 11,3 M€ en AE/CP**

**Consommation : 12,0 M€ en AE et 13,8 M€ en CP**

L'écart entre la prévision et la réalisation s'explique principalement par des rattachements des crédits de fonds de concours supérieurs à la prévision.

### FONDS POUR L'ACCÉLÉRATION DU FINANCEMENT DES STARTUPS D'ÉTAT : 3,9 M€ EN AE ET 4,1 M€ EN CP

L'ensemble des actions de l'équipe BETA destinées à accompagner la création ou l'accélération de startups d'État sont labellisées "Fonds d'accélération pour les Startups d'État – FAST » :

- FAST : Appel à candidatures : 2,5 M€ en AE et 2,9 M€ en CP

En 2021, la DINUM a lancé 4 appels à candidatures et déployé une enveloppe de 3,3 M€. 17 services numériques ont été lauréats :

- FAST 7 : T1 2021 : 7 lauréats (montant attribué : 1,1 M€)
- FAST 8 : T2 2021 : 5 lauréats (montant attribué : 1,2 M€)
- FAST 9 : T3 2021 : 3 lauréats (montant attribué : 0,6 M€)
- FAST 10 : T4 2021 : 2 lauréats (montant attribué : 0,4 M€)

En fonction du mode de financement retenu, les crédits consommés au titre de ces appels à candidatures **sont ventilés entre le titre 3 (dépenses de fonctionnement) et le titre 6 (dépenses d'intervention)**.

Sur une enveloppe de 3,3 M€ attribuée, la consommation constatée *sur le titre 3* est de 2,5 M€ en AE et 2,6 M€ en CP.

- FAST investigations : financement de nouvelles investigations de problèmes de politiques publiques (0,7 M€ en AE et 0,5 M€ en CP) ;
- FAST transfert : cette phase correspond à la fin de l'accompagnement des startups d'État, en vue de la pérennisation de ces produits au sein de leur administration d'origine (0,2 M€ en AE et 0,3 M€ en CP) ;
- FAST accélération : accompagnement des startups d'État à haut potentiel en phase d'accélération (0,5 M€ en AE et 0,4 M€ en CP).

### ANIMATION ET SOUTIEN AU RÉSEAU BETA.GOUV.FR : 1 M€ EN AE ET 1,7 M€ EN CP

Dans son rôle d'animation d'un réseau d'incubateurs ministériels, la DINUM mobilise des coachs et des expertises pointues qui accompagnent les agents publics (intrapreneurs) dans la création de services numériques. Ce soutien permet de faire monter en puissance ces agents publics et favorise l'appropriation des méthodes agiles. Cet appui prend également la forme du développement de composants techniques et fonctionnels mutualisés sur des domaines largement partagés entre les startups d'État, afin de raccourcir le cycle de développement des nouvelles startups d'État.

- Accompagnement juridique et RGPD : financement de la mobilisation des coachs spécialisés en droit du numérique en soutien (0,2 M€ en AE et 0,2 M€ en CP) ;
- Financement d'audits, de tests d'intrusion, et d'autres prestations liées à la sécurisation des startups d'État (0,002 M€ en AE et 0,3 M€ en CP) ;
- Recherche utilisateur, UX transverse : financement d'expertises en design spécialisées en expériences utilisateurs ou en conception d'interfaces à disposition des startups d'État (0,5 M€ en AE et 0,6 M€ en CP) ;
- Formations (dont Alpha) : financement de formations à destination des agents publics intrapreneurs et de leurs équipes pour favoriser leur montée en compétences (0,1 M€ en AE/CP) ;
- Outils mutualisés en soutien aux startups d'État : financement du développement et de l'exploitation d'outils transverses : messagerie collaborative utilisée par les startups d'État, outils de secrétariat (0,3 M€ en AE et 0,9 M€ en CP) ;
- Communication, animation du réseau : 0,3 M€ en AE et 0,1 M€ en CP ;

- Autres prestations : 0,1 M€ en AE et 0,01 M€ en CP ;
- Rétablissements de crédits : - 0,5 M€ en AE/CP.

#### ACCÉLÉRATION DE PRODUITS NUMÉRIQUES PRIORITAIRES : 0,7 M€ EN AE ET 0,2 M€ EN CP

Outre ses activités de cofinancement de startups d'État et d'accompagnement des incubateurs ministériels, la mission BETA incube ses propres produits. En effet, depuis 2021, la mission BETA construit, accélère et opère des services numériques interministériels (Tchap : messagerie instantanée de l'État ; site des métiers du numérique).

#### PILOTAGE ET EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES PAR LA DONNEE : 0,3 M€ EN AE et 0,5 M€ EN CP

La DINUM a lancé une expérimentation dédiée au pilotage et à l'évaluation de politiques publiques par la donnée pour 0,1 M€ en AE/CP.

Par ailleurs, le programme 352 a financé le dispositif **France transfert** permettant d'envoyer des fichiers volumineux non sensibles de manière sécurisée entre agents de l'État à hauteur de **0,2 M€ en AE/CP**.

**0,3 M€ de CP** ont été consacrés à la couverture d'une prestation d'appui au **cadre du plan de relance (volet numérique)**.

#### COOPÉRATIONS PUBLIC-PUBLIC (FONDS DE CONCOURS)

**Prévision : 4 M€ en AE/CP**

**Ressource : 6,2 M€ en AE et CP**

**Consommation : 6 M€ en AE et 7,3 M€ en CP**

La mission BETA de la DINUM a noué en 2021 de nombreux partenariats avec d'autres entités publiques pour permettre la création de services publics numériques de qualité, afin de répondre à des problèmes de politiques publiques rencontrés par ces entités. Les recettes sur fonds de concours se maintiennent à un bon niveau démontrant la mobilisation constante de la mission BETA et sa capacité à nouer ces partenariats.

#### DÉPENSES D'INTERVENTION (0,8 M€ EN AE ET 0,7 M€ EN CP)

**Prévision LFI : 0 € en AE/CP**

**Consommation : 0,8 M€ en AE et 0,7 M€ en CP**

Le programme 352 a apporté son soutien sous forme de subvention à deux lauréats de l'appel à candidatures FAST : l'Université numérique d'Ile de France (UNIF PARIS 13) et le gouvernement de Nouvelle Calédonie.

Une subvention a également été versée à l'Agence pour la mutualisation des universités et établissements d'enseignement supérieur (AMUE) au titre de la mission apprentissage.

## **ACTION**

### **02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique	3 000 000	300 000 263 706	<b>3 300 000</b> <b>263 706</b>	3 000 000	300 000 263 706	<b>3 300 000</b> <b>263 706</b>

Les crédits de l'action 02 regroupent des crédits dédiés au soutien des profils rares innovants.

Les moyens de cette action sont constitués de :

- crédits de titre 2 ;

**Innovation et transformation numériques**

Programme n° 352 | Justification au premier euro

- crédits de fonctionnement.

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	3 000 000		3 000 000	
Rémunérations d'activité	3 000 000		3 000 000	
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	300 000	263 706	300 000	263 706
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	300 000	263 706	300 000	263 706
<b>Total</b>	<b>3 300 000</b>	<b>263 706</b>	<b>3 300 000</b>	<b>263 706</b>

**TITRE 2****Prévision LFI : 3 M€ en AE/CP****Transferts : 2,3 M€ en AE/CP**

Le programme 352 a été doté en loi de finances initiale 2021 de 3 M€ en crédits de titre 2. Après mise en réserve de 0,5 %, la ressource s'établit à 2,99 M€. Cette dotation a fait l'objet de 2 transferts interministériels pour un montant total de 2,3 M€ :

- un premier transfert de crédits à hauteur de 0,9 M€ en AE et CP a été effectué vers le programme 129, pour financer la brigade d'intervention numérique à partir des emplois de la DINUM sur le P129 ;
- un second transfert interministériel de 1,4 M€ est intervenu au second semestre 2021, constitué comme suit :
  - 0,9 M€ de contribution aux ministères pour financer la rémunération des entrepreneurs d'intérêt général ;
  - 0,5 M€ à destination du programme 129 pour financer trois EIG « LINK » chargés de l'animation du dispositif EIG ainsi que la brigade d'intervention numérique (BIN).

La consommation effective correspondant aux recrutements de la DINUM en 2021 pour les EIG « LINK » et la BIN a représenté respectivement 2 ETPT et 8,5 ETPT sur le programme 129.

Un montant de 619 476 € en AE et CP a été annulé en loi de finances rectificative n° 2021-1549 du 1<sup>er</sup> décembre 2021 de finances rectificative pour 2021.

A l'issue de tous ces mouvements, le programme affichait en fin de gestion 2021 un reliquat de 40 341 € de crédits non consommés en AE et CP.

**HORS TITRE 2****Prévision LFI : 0,3 M€ en AE/CP****Consommation : 0,3 M€ en AE/CP**

Les dépenses d'accompagnement des profils rares dédiés à l'innovation numérique se sont élevées à 0,3 M€ en AE/CP. Elles comprennent principalement des dépenses de communication, et d'évènementiel au bénéfice des entrepreneurs d'intérêt général.



**Innovation et transformation numériques**

Programme n° 352 | Justification au premier euro

**Récapitulation des crédits et emplois alloués aux opérateurs de l'État**

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE PROGRAMME AUX OPÉRATEURS

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Universités et assimilés (P150)</b>					<b>200 000</b>	<b>200 000</b>
Transferts					200 000	200 000
<b>Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche (P150)</b>					<b>637 500</b>	<b>552 500</b>
Transferts					637 500	552 500
<b>Total</b>					<b>837 500</b>	<b>752 500</b>
Total des transferts					837 500	752 500